

# SMACOPI

Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Côte Picarde

N°15 - Avril 1999

## Éditorial

### La Côte Picarde en réseau

Depuis maintenant plus de 20 années, le territoire de la Côte Picarde s'est maillé d'équipements touristiques attractifs, les communes littorales ont su s'engager dans la valorisation des espaces publics et les agents économiques privés ont développé une animation commerciale appréciée. En outre, l'espace naturel aujourd'hui largement préservé génère une image positive de notre région abondamment répandue dans tous les médias.

Pour améliorer la valeur ajoutée dégagée sur notre territoire, la mise en réseau de nos points forts est une nécessité. La création de pistes cyclables du nord au sud paraît être une option déterminante.

Précurseur en ce domaine, le Conseil Général de la Somme a confié au SMACOPI la conduite de cet ambitieux projet. Les premières ébauches ont été réalisées avec le concours de la Direction Départementale de l'Équipement et du Comité Départemental du Tourisme.

Le SMACOPI affirme encore dans cette opération son rôle de fédérateur de l'espace Côte Picarde.



Jérôme Bignon  
Président du SMACOPI

## Côte Picarde : le plan Vélo



Lors de notre dernière lettre d'information, nous avons évoqué les préoccupations de l'ensemble des collectivités de notre littoral sur la nécessaire maîtrise des flux automobiles. Parmi les différentes réponses qui peuvent être apportées, la diversification des modes de circulation semble être une des plus appropriées.

A ce titre, le développement de l'usage de la bicyclette - usage non polluant et assimilable à un loisir - a été retenu par le Conseil Général de la Somme comme priorité pour le littoral.

A sa demande, le SMACOPI, en étroite collaboration avec la Direction Départementale de l'Équipement, travaille à l'élaboration d'un programme d'aménagement de pistes cyclables sur un axe nord-sud.

Le projet de réseau devra être connecté à ceux du Département du Pas-de-Calais et de la Seine-Maritime afin de construire l'itinéraire européen de l'Arc Atlantique se prolongeant jusqu'en Espagne.

A ce projet d'infrastructure s'ajoute une réflexion sur la possibilité de création d'un "Vélo Côte Picarde".

Ce produit permettrait de louer en divers points de la Côte une bicyclette en particulier aux abords des gares SNCF et

du Chemin de Fer de la Baie de Somme et de la déposer éventuellement en un autre point une fois la randonnée achevée. De plus une importante politique de communication accompagnerait cette opération.

Le montant d'une première phase d'investissement est estimé à 30 MF.

Les fonds structurels européens INTERREG II ont été sollicités à hauteur de 50%. Une participation du 1% SANEF est également recherchée.

## Sommaire

- P. 2 - Mers-les-Bains : requalification paysagère de "la Prairie"  
- Cayeux-sur-Mer : un projet pour la ville
- P. 3 - Maison de l'Oiseau 1999, des rapaces en vol libre!
- P. 4 - Découverte de la Côte Picarde...  
- Vers une gestion planifiée des dunes littorales  
- En bref : Le réseau Est-Atlantique des sites RAMSAR  
Le site Internet d'Eurosite

A213  
Aval 99

# SMACOPI

Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Côte Picarde

N°19 - mai 2000

## Éditorial

### *Délégation de service public du Parc Ornithologique du Marquenterre*

Depuis quelque temps la presse se fait l'écho d'interrogations sur la désignation du futur gestionnaire du Parc Ornithologique du Marquenterre.

Ce site, propriété du Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres, est confié au SMACOPI depuis 1986.

Par voie conventionnelle le SMACOPI avait délégué l'exploitation à l'Association Marquenterre Nature. Cette convention venait à expiration fin 1999.

Le comité syndical a décidé de la prolonger d'un an afin de mettre en conformité la délégation de service public avec la loi n° 93/122 relative à la conception et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques dite "loi SAPIN".

Le comité syndical va prochainement délibérer sur le cahier des charges pour l'appel à candidatures. Nous espérons que l'appel d'offres aboutira d'ici la fin de l'année. Cette démarche confirme, s'il en était besoin, que le SMACOPI a nullement l'intention de monopoliser la

gestion des équipements touristiques de la Côte Picarde et qu'il est capable de s'engager dans un partenariat avec des structures privées.



**Jérôme Bignon**  
Président du SMACOPI

## Plan Vélo Côte Picarde

### Concours d'aménagement des pistes cyclables

**L**e plan vélo Côte Picarde est un des maillons de l'itinéraire européen de "l'Arc Atlantique" qui reliera l'Angleterre à l'Espagne. Afin de choisir l'équipe qui aura en charge l'aménagement du réseau de pistes cyclables de la Côte Picarde, un concours européen de maîtrise d'œuvre a été lancé.

Il se donne pour ambition première de faire découvrir le caractère typique de la Côte Picarde à un public sensible à un environnement protégé. Le projet lauréat est celui des cabinets VEGETUDE (Saint-Jean-de-Braye, 45) et SATO et Associés (Paris 9<sup>ème</sup>).

Sobre et discret, le projet répond à un souci d'intégration dans les milieux naturels et les zones humides de la Côte Picarde. Par ailleurs, il favorise sans nul doute la sensibilisation des différents publics aux richesses faunistiques et floristiques de notre région.

#### Un premier tronçon de 25 km pour fin 2001

La première tranche de l'opération concerne la création de 25 km environ de pistes nouvelles en site propre sur des emprises départementales disponibles ainsi que le balisage de l'ensemble du réseau. Elle devra être achevée pour décembre 2001.

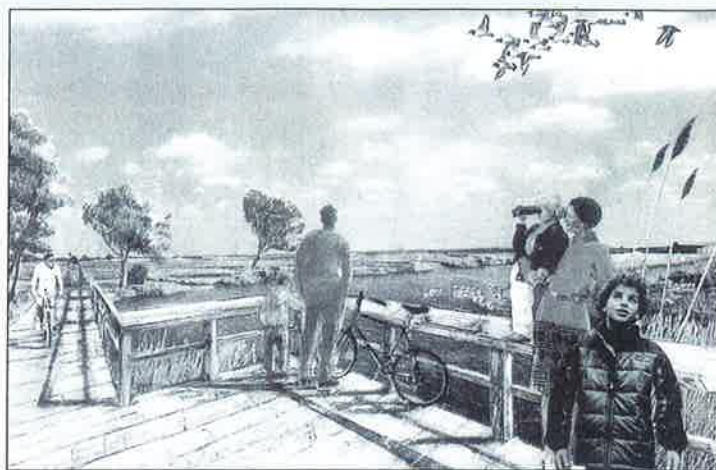


Image du concours :  
pistes cyclables en belvédère sur les marais arrière-littoraux

Financement de la première tranche de l'opération de 30 MF HT :

Interreg II	15 MF
SANEF 1 %	2,5 MF
FNADT	1,5 MF
SMACOPI	11 MF

## Sommaire

- P. 2 - Valorisation touristique à St-Valery  
- A Cayeux-sur-Mer : place de la gare  
- Brèves
- P. 3 - Aquaclub et Maison de l'Oiseau :  
démarchage des Comités d'Entreprise  
- Aquaclub de Belle Dune :  
ouverture des bassins extérieurs  
- Brèves
- P. 4 - Reconquête du marais de Bernay  
- Prairies inondables en Basse Vallée  
- Importance des zones humides  
- Brèves

n° 19

mai 2002



# L'Europe, partenaire du développement de la Côte Picarde

## De la parole aux actes



Deux exemples significatifs d'une collaboration sans frontières, source d'échanges, de concertation, de développement économique et d'innovation dans le cadre des programmes Interreg III.

### Le Plan Vélo franco-britannique

Prolongement du programme **Interreg II** qui a permis l'aménagement des premiers tronçons cyclables, le projet **Interreg III** vise à promouvoir le tourisme durable, la mobilité transfrontalière et le développement économique de l'ensemble de la région transmanche.

Fondé sur le principe d'accessibilité pour tous, il est une nouvelle étape vers la création d'un réseau de vélo-routes et voies vertes de qualité, et la mise à disposition de services incitant les visiteurs à utiliser le vélo, lors de leur séjour dans la région transmanche. Il est élaboré conjointement avec la Seine-Maritime, le Nord-Pas-de-Calais, l'East Sussex et le Kent.

Deux fois par an, les partenaires partagent leurs savoir-faire spécifiques et leurs expériences : les 7 et 8 octobre derniers, les Français ont accueilli leurs homologues britanniques lors d'ateliers techniques sur les thèmes de la construction et l'entretien des voies, la sécurité et la signalisation, l'intégration dans le paysage et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Le 15 mai 2005, le Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Côte Picarde organisera avec de nombreux partenaires, la première Fête du vélo de la Baie de Somme, dans un objectif de promotion des liaisons cyclistes et du Train-Vélo.

### La valorisation et l'accessibilité des espaces naturels

Le programme **Interreg II** (1999) a permis notamment aux Jardins de Valloires la création du jardin anglais Michelham. Le projet **Interreg III** vise à valoriser et rendre accessible à tous, les espaces naturels transmanche à travers des aménagements appropriés. On y développe une sensibilisation au respect de l'environnement.



Aggrandissement du Jardin des cinq sens réalisé grâce aux fonds européens

Les Jardins de Valloires et le Parc Ornithologique du Marquenterre ont comme partenaires le Syndicat Mixte Espace Naturel Métropolitain de Lille et l'East Sussex en Grande-Bretagne.

L'amélioration de l'accueil pour tous publics et la réalisation d'une signalétique bilingue sont les axes prioritaires des deux sites de la Baie de Somme.

Par ailleurs, ils entretiennent des relations régulières avec des acteurs d'outre-manche, telle la participation du Parc Ornithologique du Marquenterre au salon Bird Fair à Rutland Water.

### Le Crotoy : réhabilitation de l'accès principal à la Réserve naturelle de la Baie de Somme

Les études préalables à l'Opération Grand Site National préconisent d'une part le recul du parking de la Maye sur une parcelle située en arrière du trait de côte, et d'autre part, la renaturation du cordon dunaire dégradé (zone de stationnement actuelle).



L'actuel parking de la Maye

Le 13 février dernier, la commune de Crotoy a accepté la cession de l'emprise à parking sauvage pour un euro symbolique au Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Côte Picarde afin d'entreprendre sa restauration. Les négociations sont en cours avec les propriétaires, le Conservatoire du Littoral et le Conseil général pour l'acquisition du foncier nécessaire au transfert du stationnement.

### Inventaire du patrimoine architectural

Parallèlement à l'inventaire de l'architecture balnéaire des communes du littoral qui présente les particularités et la grande diversité du bâti des stations balnéaires, le Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Côte Picarde, sous le regard de la DRA (Direction Régionale des Affaires Culturelles), se lance dans l'inventaire du patrimoine rural. "Comme il n'y a plus de place sur le littoral, la pression immobilière recule" souligne Aline Magnien, conservatrice régionale de l'inventaire de Picardie pour expliquer que l'on trouve du bâti rural dans les zones suburbaines. La démarche s'inscrit dans une logique de développement urbain en permettant une analyse de développement du bâti. Il s'agit d'identifier et de comprendre le patrimoine d'hier pour mieux le préserver et le mettre en valeur.



Une ancienne ferme typique



L'Europe à vélo

n° 33  
Art 604

# Pour un développement durable en Baie de Somme

## Plan Vélo Franco-Britannique



### Des résultats probants

Depuis 1999, de nombreux travaux ont été réalisés grâce aux partenariats transmanche. Ils s'inscrivent dans un projet cohérent qui se poursuivra dans les prochaines années. Il nous a semblé important de dresser un bilan d'étape et de présenter les projets envisagés jusque 2007.

### Infrastructures et réseau : les réalisations

- 45 km de pistes cyclables dont 6 km de pistes recalibrées pour les sécuriser.

- 110 km de boucles de découverte de l'arrière-pays littoral.
- La pose de compteurs vélos, pour connaître la fréquentation et l'évolution de ce mode de déplacement.
- Un réseau d'hébergements et de loueurs de vélos.
- Le démarrage des travaux d'aménagement de la maison pontonnaire de Petit-Port qui deviendra un lieu d'hébergement pour randonneurs et d'animation sur le bord du canal (ouverture prévue fin printemps 2006).



### Communication et échanges

- L'édition de documents de communication et la refonte du site Internet dédié aux cyclotouristes.
- Une manifestation pour la promotion des déplacements alternatifs en Baie de Somme : la Baiecyclette.
- Des ateliers d'échanges thématiques entre techniciens anglais et français.

### Etudes en cours pour la poursuite du programme

- Un nouveau tracé sur le secteur sud pour améliorer le passage de la piste cyclable entre Cayeux-sur-Mer et Ault-Onival. Il s'agira de tenir compte des remarques de l'enquête publique de 2001.
- La réalisation du dossier d'enquête parcellaire et les études entre la Maison de l'Oiseau et le nord du boulevard maritime de Cayeux-sur-Mer.

### Pour en savoir +

### Les caractéristiques des pistes cyclables

- Priorité au revêtement en béton
- Bidirectionnelles (+/- 2,80 m de largeur)
- Intégration au paysage
- Passerelles et clôtures en bois (franchissement des fossés/protection des cyclistes et des milieux naturels)
- Signalisation sur mâts en bois



Le Plan Vélo Franco-Britannique s'inscrit dans le programme Interreg III. Il est le fruit d'un partenariat entre le Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Côte Picarde, le Conseil général de la Seine Maritime, l'East Sussex County Council et le Kent.



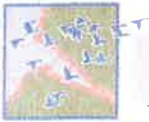
[www.baiedesomme.org](http://www.baiedesomme.org)

SMACOPI • 1 place de l'Amiral Courbet • 80100 Abbeville  
Tél. : 03 22 20 60 30 • Fax : 03 22 31 19 33 • E-mail : smacopi@baiedesomme.org









## Partenariats

*La Seine-Maritime, l'East Sussex et le Kent sont nos partenaires du Plan Vélo Franco-Britannique depuis 2001. Nous avons souhaité connaître leur analyse sur cette communauté d'intérêt et de travail que favorisent les projets Interreg.*

### Bernard Toilliez

**Chargé de mission circulations douces au Comité départemental du tourisme de la Seine-Maritime**

**Qu'est-ce que le partenariat franco-britannique apporte à votre structure? Amène-t-il plus de crédibilité aux actions vélo menées par votre département?**

Le CDT épaula l'effort du Conseil général 76 qui travaille sur le Plan Vélo. Il est tout à fait dans sa mission première de mettre ses actions de promotion au service du Plan Vélo. Le partenariat apporté plus d'ampleur au produit tourisme d'itinérance. Nous accueillons des touristes de l'Europe du Nord dont les Anglais sont de très bons représentants.

**Que représente pour vous le Plan Vélo?**

L'aboutissement d'un travail qui a débuté aux alentours des années 1990 au sein d'un pays d'accueil touristique, le Pays de Bray, poursuivi par un syndicat intercommunal dédié à l'AVENUE VERTE, puis par le CDT... Des opérations de partenariat avec des Anglais avaient alors déjà été engagées. Grâce à Interreg, il y a aujourd'hui 4 partenaires.

C'est réconfortant de voir le chemin parcouru, et que cela s'inscrive dans une perspective européenne.

**En terme de bilan, le Plan Vélo a-t-il permis de mieux faire connaître vos circuits et l'AVENUE VERTE?**

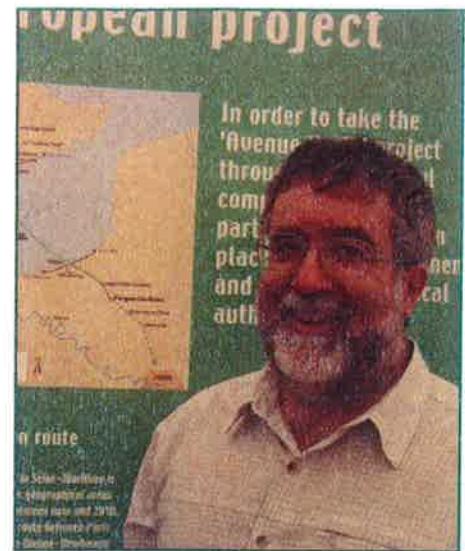
Tant que la continuité entre les itinéraires n'est pas effective, dire que cela apporte beaucoup serait illusoire. Tout ce qu'il convient de faire, pour arriver à quelque chose qui ressemble à un véritable réseau vélo, progresse: construction des itinéraires du futur Plan Vélo, normes de qualité, sécurité, signalisation, promotion. La fréquentation britannique est plutôt en décroissance par rapport aux Belges, Allemands et Italiens.

Toutefois, la participation aux salons, tel celui qui vient d'avoir lieu en Angleterre, permet de constater que notre offre plaît aux citoyens britanniques. C'est encourageant.

**Quel est pour vous, l'élément le plus marquant des 3 années qui viennent de passer?**

L'implication forte du CDT Seine-Maritime avec la Somme et l'Angleterre est en soi très nouvelle. La volonté affichée du CG de la Seine-Maritime de constituer l'itinéraire

international de l'AVENUE VERTE Londres-Paris, me semble être un moment tout à fait important. Elle sera annoncée à l'automne, au moment où se tiendra le Congrès des départements cyclables. C'est la première fois qu'il y aura une extension hors de France, en l'occurrence en East Sussex, grâce au programme Interreg III A1



### Tobias Bauer

**Principle Officer for cycling in East Sussex County Council/British Project Manager for East Sussex County Council and Kent City Council**



**Que pensez-vous du partenariat? A-t-il apporté une autre dimension à votre propre projet?**

Le partenariat n'est pas toujours facile mais il fonctionne très bien. Il donne une dimension européenne à nos pistes cyclables. Etre connu sous l'appellation Plan Vélo Franco-Britannique ou Avenue cyclable "Paris-Londres" a largement favorisé notre promotion.

**A titre personnel, comment l'avez-vous vécu?**

C'est la première fois que je participe à un projet de portée internationale où les réflexions sont d'une toute autre envergure. J'ai beaucoup appris à travers les échanges entre partenaires. Chacun fait le maximum pour que le partenariat puisse fonctionner. Au-delà même de l'aspect professionnel, cela m'a permis de mieux comprendre la culture française et ses modes de fonctionnement.

**En quoi la promotion du Plan Vélo Franco-Britannique participe-t-elle au développement touristique des pistes cyclables britanniques pour les Français?**

A l'heure actuelle, elle permet surtout de mieux faire connaître les pistes cyclables françaises,

les Anglais se déplaçant déjà massivement dans votre pays. J'espère que dans un avenir proche, des Français auront la même envie de découvrir nos circuits et notre territoire. C'est l'objectif de la diffusion des 5 000 documents publiés en français grâce à ce projet. Je ne peux donc pas parler d'impact immédiat, mais j'attends avec confiance des résultats à plus long terme.

**Quels ont été les moments les plus marquants de ces 3 années de partenariat?**

L'achèvement de l'AVENUE VERTE reliant la France à la Grande-Bretagne, car ce partenariat a permis de valoriser les pistes cyclables de l'East Sussex et d'initier de nombreuses personnes à l'utilisation de ce mode de transport sur le continent. En Grande-Bretagne, il nous a aidés dans notre recherche de financements publics et privés.

Les échanges entre partenaires, tels les ateliers organisés l'année dernière en Seine-Maritime et en Baie de Somme, dont l'organisation et la qualité des travaux m'ont impressionné et la "Baiecyclette" qui a été un événement simple mais pourtant d'une grande efficacité et d'une grande sociabilité, ont été des moments forts.





## Echanges transmanche

*Ateliers techniques - 7 et 8 octobre 2004*

Visite du réseau cyclable en Seine-Maritime et sur la Côte Picarde, réunions de travail l'après midi... le réseau transmanche se construit... Partage de savoirs, échanges d'expériences, les ateliers techniques ont pour objectif de permettre à chacun de tirer des enseignements pour faire avancer leur projet. Les 7 et 8 octobre 2004, les 2 départements français accueillent leurs partenaires anglais.

La première journée en Seine-Maritime a été l'occasion de présenter les véloroutes, voies à faible circulation automobile et balisées pour les cyclotouristes, puis les participants ont emprunté un tronçon de l'itinéraire reliant Dieppe à Forges-les-Eaux sur l'AVENUE VERTE



L'AVENUE VERTE



Les ateliers techniques

(aujourd'hui de 40 km). L'objectif de cet axe multirandonnées est de joindre Londres à Paris. L'après-midi, les ateliers techniques abordaient les thèmes de la construction et de l'entretien des voies, la sécurité et la signalisation.

Le lendemain, les partenaires se sont retrouvés en Baie de Somme pour découvrir plusieurs tronçons des pistes cyclables: Le Hordel, Gebasom et Quend-Plage pour un tour de piste. L'après-midi, l'intégration des pistes cyclables dans le paysage, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et la fréquentation des pistes (comptages) étaient au programme de la réunion.

## East Sussex Cycle and Walks Festival

En juin 2004, l'East Sussex County Council invitait, pour un week-end, ses partenaires au premier "Cycle Festival" à Firlie Place.

En 2005, les 9 et 10 juillet derniers, le CDT Seine-Maritime et le SMACOPI se sont rendus à cette fête du vélo, où ils ont pu présenter aux participants l'offre cyclable dans leurs régions.



Une partie de l'équipe "Plan Vélo transmanche"



Stand des partenaires français

Quelques jours fort agréables pendant lesquels les cyclotouristes anglais sont venus en nombre à la rencontre de leurs voisins d'outre-manche.

Le dernier jour a été consacré à la visite des infrastructures cyclables de l'East Sussex et du célèbre itinéraire multirandonnées, le Cuckoo Trail.

## En bref

**"La Baie de Somme à vélo, changer de train de vie!"**

*Un slogan devenu réalité!*

Le 15 mai dernier, la Baiecyclette a fait l'unanimité.

Objectifs atteints: dans la bonne humeur et sous un soleil radieux, les participants venus parfois de loin (Grande-Bretagne et même du Danemark!), ont pédalé en famille ou entre amis tout autour de la baie...

Cette journée conviviale a donné un véritable coup de projecteur sur les pistes cyclables et boucles de découverte existantes et sur la Baie de Somme. Grâce au Chemin de Fer de la Baie de Somme, certains ont effectué le retour en train, beaucoup ont découvert, ravis, la campagne de l'arrière-pays. La location de vélos a été "débordée" (plus de 200 vélos loués) et les capitaines de route du CODEP de la Somme ont rencontré un vrai succès avec leur gentillesse!



Une première édition qui pourrait bien faire des petits, preuve que l'offre qui associe nature et randonnée cycliste est aujourd'hui un des axes majeurs du développement touristique en Baie de Somme.

## Pour en savoir +

**Ils sont venus de...**

**Picardie:**

Somme: 85,88 %

Oise: 11,30 %

Aisne: 2,82 %

**Etranger:**

Belgique: 82,98 %

Angleterre: 12,77 %

Autres: 4,25 %

## Prochain voyage...

En novembre prochain, le SMACOPI et ses partenaires français se rendront à Texel aux Pays-Bas, et en avril 2006 sur l'île de Wright au sud de l'Angleterre, pour visiter les infrastructures de vos voisins.







## Et demain...

*Les projets envisagés dans les 5 ans à venir représentent 5 millions d'euros*

Les travaux pourront être engagés dès la fin 2006 si les financements sont obtenus :

- 2006 : réalisation d'une étude de faisabilité sur l'ouvrage de franchissement de l'Authie
- 2005-2006 : engagement des études de maîtrise d'œuvre
- 2006-2007 : réalisation des pistes cyclables phase 3



Images

## La phase 3 du Plan Vélo Franco-Britannique

### Secteur sud

- Réaliser l'enquête publique nécessaire à l'enquête parcellaire et d'impact pour la liaison :
  - entre la Maison de l'Oiseau et Cayeux-sur-Mer
- Lancer les études de raccordement entre la Somme et la Seine-Maritime :
  - entre Cayeux-sur-Mer et Ault-Onival

### Secteur nord

#### Etudes

- Réaliser les études de maîtrise d'œuvre et administrative (études d'impact) du Pont à Cailloux entre les départements de la Somme et du Pas-de-Calais
- Poursuivre les études concernant la liaison entre l'entrée du Parc Ornithologique du Marquenterre à Saint-Quentin-en-Tourmont et Le Crotay

#### Travaux

- Débuter les travaux entre le Pont à Cailloux et Quend/Fort-Mahon-Plage (7,4 km)
- Mettre en conformité la piste Quend/Belle Dune/Fort-Mahon-Plage
- Relier les pistes réalisées entre La Margueritelle (Quend) et le chemin d'accès à la mer (Saint-Quentin-en-Tourmont)

Sur le terrain, les cyclistes seront informés par des panneaux de l'état d'avancement des projets. Enfin, le réseau vélo, initié en 2001 par le SMACOPI et ses partenaires locaux, va se développer sur l'ensemble du département de la Somme, grâce au Comité Départemental du Tourisme de la Somme qui en reprendra l'animation.

**Ce projet entre dans la stratégie de développement du tourisme sur le bassin d'emplois et entend poursuivre les objectifs des premières phases :**

- Développer le tourisme durable et l'économie locale
- Développer un réseau transfrontalier
- Développer un mode de déplacement alternatif à la voiture

## ...Et que ça roule !



*Balade en famille, balade en sécurité...*



*La piste de Lanchères*



*Arrivée sur Le Haurdel*



*Fond de baie, mise en sécurité*







# En Baie de Somme, la petite reine a la Côte

## Une expérience certaine dans le domaine des pistes cyclables

Le vélo est un mode de circulation "doux" de plus en plus prisé à notre époque. La Baie de Somme, aux paysages variés mais peu accidentés, est devenue un des terrains favoris des vacanciers vélocipédistes amateurs. A l'origine de ce succès, une conception originale de la piste cyclable et du traitement de son environnement...



"Les pieds n'aiment pas aller dans des lieux que les yeux ont déjà visités!". Ainsi s'exprime Peter Bellchambers, britannique et paysagiste du XXI<sup>ème</sup> siècle, travaillant pour VEGETUDE, Cabinet d'études concepteur d'une bonne partie du domaine cyclable de la Baie de Somme. Cette sentence, Peter l'a recueillie dans les écrits d'un paysagiste anglais du XVIII<sup>ème</sup> siècle... Voilà donc son secret résumé en une phrase, encore faut-il savoir le mettre en œuvre et cela est un art véritable...

Les ingrédients sont multiples et complexes à organiser entre eux. Tout d'abord, il faut créer un maximum de courbes, de modelages : les noues (fossés humides) surmontées de végétations adaptées, qui permettent de dissimuler aux regards des promeneurs la suite de leur pérégrination et

### "Les pieds n'aiment pas aller dans des lieux que les yeux ont déjà visités !"

Peter Bellchambers

leur donne envie d'aller toujours plus loin...

Cette mise en scène de la nature n'est pas "artificielle", au contraire. Elle cherche à restituer et à mettre en valeur les paysages de la Baie.

"C'est une piste cyclable qui permet de contempler les marais et la Côte picarde", constate Jean-Louis Jillier, Directeur de VEGETUDE, "nous avons utilisé la flore indigène, notamment les fameux phragmites australis (le roseau) en créant, avec eux, des petits îlots humides". Les saules, autre espèce locale, ont été aussi utilisés, notamment en "fascines

vivantes". Ce sont des pieux et des branches de saules, fraîchement coupées, et entrelacées qui font des barrières naturelles en se réenracinant dans le sol.

L'accent est aussi mis sur le développement durable: les passerelles des pistes sont en azobé, un bois très résistant provenant d'Amérique du Sud et dont l'exportation est soumise à des règles écologiques strictes afin de ne pas pénaliser la forêt amérindienne...

A l'entrée de Quend, la piste s'éloigne un peu de la route et

### 276 € HT le mètre linéaire

C'est le coût moyen complet d'aménagement d'une piste cyclable, comprenant la construction de la piste, les passerelles, la signalétique et l'aménagement paysager.

gagne l'arrière-pays. Occasion, pour VEGETUDE, de recréer une atmosphère de vergers, plantés de pommiers. Un agréable petit moment de rupture avec les paysages de la Baie de Somme. Les parkings, nécessaires au stationnement des vélocipédistes venus des environs en voiture, sont aussi traités naturellement: "Nous avons créé des gazons renforcés pour les zones de stationnement, un support en mélange de terre et de pierres qui permet d'engazonner

Piste cyclable aux abords du Parc du Marquenterre



directement et qui résiste bien aux voitures et aux piétons. Nous avons toujours utilisé des éléments naturels pour créer ces pistes, à l'exception bien entendu du béton dont est constituée la piste cyclable", explique Jean-Louis Jillier.

Pour la piste proprement dite, VEGETUDE a choisi le béton balayé. La couleur sable s'intègre parfaitement dans le paysage et la surface rugueuse est appréciée, même des rollers qui n'hésitent pas à utiliser la piste... Les enrobés ont été proscrits par VEGETUDE, ils rappellent trop la route aux cyclistes, l'endroit où ils se sentent le moins en sécurité. Et c'est effectivement le cas! Peter Bellchambers rejette les pistes cyclables, marquées simplement par une bande de peinture sur

### Pour infos

## Pourquoi appelle-t-on un vélo, "vélo" ?

En 1817, un Allemand, le Baron Drais invente la Draisienne. Une poutre en bois reliant deux roues de la même matière, propulsées par la simple action des pieds sur le sol. Sur cette machine, le Baron atteindra une vitesse de 14 kilomètres heure ! Un an plus tard, la machine est brevetée en France sous le nom de "Vélocipède", son but étant de faire marcher une personne à "grande vitesse": vélocé = rapide, pède = pied.



L'art des tours et des détours...

1043  
Dr. Karl Hoff.



# La Baie de Somme à bicyclette

## Pédaler pour joindre l'utile à l'agréable...

**La Baie de Somme est en pointe dans le domaine des circulations douces. Le Vélo Route est devenu un art de vivre qui intéresse les touristes, mais aussi les habitants de la baie, qui l'utilisent de plus en plus... Comment est-on arrivé à ce succès incontestable ? Comment entretient-on une piste cyclable d'une quarantaine de kilomètres ? Combien ça coûte ? C'est ce que nous explique Thierry Bizet ingénieur au Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard.**

« Le premier "plan vélo" pour la Baie de Somme date des années 1990. Le projet a été lancé, à l'origine, par le Conseil Général de la Somme et la DDE. Rapidement, la nécessité s'est fait sentir d'avoir un acteur unique sur l'ensemble de la baie, qui serait à la fois porteur de projet et maître d'ouvrage. Un organisme semblait le plus à même de remplir cette fonction : le Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard. La structure avait non seulement comme objectif le développement et l'aménagement de la Côte Picarde, mais aussi la protection et la gestion des milieux naturels... Au moment où le Syndicat Mixte est entré en lice, 18 km de pistes avaient déjà été



réalisées... Le projet en chantier supposait de relier la Baie d'Aurhite, en limite du Pas-de-Calais, à la Seine-Maritime, précisément à Mers-les-Bains. Pour déterminer le parcours, une bande de 100 à 500 mètres de

large a été dessinée sur la carte, elle présentait les endroits où devait passer la future piste cyclable... Premier parti pris, la piste devait s'intégrer au paysage, et non pas le contraire. Il fallait préserver l'esprit "Baie de Somme" et non pas le théâtraliser artificiellement, autour de la piste. Deuxième idée, privilégier le concept de "Vélo Route" plutôt que de "Voie Verte", à usages multiples... Certains tronçons, on

**"240 à 280 euros, c'est le prix du mètre linéaire de piste cyclable en Baie de Somme"**

## Le mot de...

**Peter Bellchambers,**  
architecte paysagiste et  
concepteur du réseau des  
pistes cyclables de la Baie de  
Somme



« A l'exception des pistes en agglomération, il est impératif de mettre les pistes cyclables en "site propre", c'est-à-dire séparées de la chaussée où circulent les voitures. Nous avons choisi le "béton balayé" pour les pistes cyclables. C'est un peu plus cher que l'ennobé, mais le béton possède plein d'avantages. La couleur s'intègre bien au paysage, il est beaucoup plus solide, et les utilisateurs le plébiscitent. Enfin, l'ennobé est souvent associé à la voiture. Nous avons privilégié les courbes, dans le parcours des pistes. Il fallait intriguer le visiteur, lui donner envie d'aller plus loin, de découvrir ce qu'il y a de l'autre côté. Nous avons aussi favorisé l'apparition de petites zones humides, aux abords des pistes, afin de stimuler la biodiversité et d'intégrer le parcours à l'esprit Baie de Somme. »

le sait maintenant, voient passer plus de 1 200 personnes par jour. Il fallait donner la priorité à la pratique du vélo en famille et aux personnes à mobilité réduite. Les populations locales se sont appropriées les pistes cyclables, elles sont devenues une véritable infrastructure de proximité pour les habitants des 18 communes littorales...

Aujourd'hui, 42 kilomètres de pistes cyclables ceinturent la Baie de Somme. Tout au long de ce parcours, les vélocipédistes peuvent bifurquer sur l'une des sept boucles de découverte qui permettent de visiter l'arrière-pays... Deux hommes sont employés à plein-temps pour l'entretien des pistes et pour garantir la sécurité des vélocipédistes et autres usagers. Le budget annuel d'entretien est de 130 000 euros. »

[thierrybizet@baiedesomme.org](mailto:thierrybizet@baiedesomme.org)

No 49

Janina 2009



## URGENT : DES ALTERNATIVES AU «TOUT VOITURE» !

*La gestion des flux touristiques est un élément crucial pour préserver le Grand Site de la Baie de Somme ! Il faut donc inciter les visiteurs à oublier leurs véhicules pour utiliser d'autres moyens de déplacement, en leur mettant à disposition les équipements adéquats, c'est-à-dire des lieux où ils pourront laisser leurs véhicules en toute quiétude et qui seront de nouveaux points de départ... pour découvrir la Baie.*

### Témoignage



**Pascal Demarthe**  
Président  
du Comité  
du tourisme  
de la Somme

### «Les premiers en matière de tourisme durable»

*La Baie de Somme est une destination touristique maintenant très bien perçue par le grand public, en termes de géographie et de notoriété. Le patrimoine naturel de la Côte picarde a été préservé de longue date, nous avons évité la bétonisation. Nous avons aussi un patrimoine bâti de tout premier ordre, notamment à Saint-Valery-sur-Somme. La labellisation Grand Site de France® va venir couronner le tout en nous don-*

*nant un formidable coup de projecteur. C'est donc le moment de poursuivre et d'amplifier encore toutes nos opérations de communication à destination des publics français et européens. Le tourisme est, chez nous, une nécessité économique que cela soit en Baie ou sur l'ensemble du département. C'est une ressource essentielle pour procurer du travail et du bien être à l'ensemble de la population. Là nous avons un point fort : le tourisme durable. C'est un des critères principaux qui nous a permis, il y a quelques années, d'adhérer au Réseau Grand Site de France et, maintenant, d'obtenir le label qui vient couronner les meilleurs d'entre eux. Notre spécificité, sur la Baie, est de proposer des courts séjours sans voiture. Les initiatives foisonnent depuis longtemps en ce sens. Je pense à l'association Zéro Carbone dont les adhérents organisent, notamment, la circulation en covoiturage sur les pourtours de la Baie.*

*Je pense aussi aux stations de location de vélos, installées au sortir des gares SNCF et qui rendent immédiatement mobiles nos visiteurs à la descente du train. Mentionnons aussi le Somme II, l'ancien bateau baliseur de la Baie, restauré grâce au Conseil général de la Somme. Depuis peu, il fait la navette entre Abbeville et la Baie. Il y a aussi la société Locaboat qui a installé une antenne à Saint-Valery permettant ainsi de rejoindre en bateau, sur le fleuve, la ville de Cappy à la Baie de Somme. Enfin, le Chemin de Fer de la Baie de Somme qui, en restaurant le matériel ferroviaire du siècle dernier, assure des liaisons douces entre Cayeux-sur-Mer, Saint-Valery-sur-Somme, le Crotoy et Noyelles-sur-Mer. Les initiatives sont nombreuses et je ne peux les citer toutes ici. Nous sommes vraiment parmi les premiers en matière de tourisme durable !*

Le réflexe naturel des touristes est de vouloir accéder avec leurs véhicules aux paysages emblématiques de la Baie. Exemples types : la plage de la Maye, le Hourdel et le Cap Hornu (et son célèbre parking sauvage !). Le résultat est un risque accru de dégradation à la fois des paysages, mais aussi des milieux naturels et

urbains. Les villages les plus fréquentés pâtissent tous les étés d'une saturation de véhicules en centre-ville. Fort de l'expérience réussie du parking des Corderies à Saint-Valery-sur-Somme, des études sont menées actuellement de l'entrée de ville de Fort-Mahon Plage et pour la mise en place d'un plan de circulation et de jalonnement au Crotoy. Dans un avenir proche est envisagée l'étude de gestion des flux en crête de falaise entre Ault et Mers-les-Bains. Entre Cayeux-sur-Mer et le Hourdel, il est prévu de dévier le trajet de la route blanche (RD 102) afin d'éviter, notamment, que l'ensemble des véhicules transite systématiquement vers la pointe du Hourdel. Un ensemble de quatre aires de stationnement a été planifié dont une plus en retrait, au niveau de la Maison de la Baie, pour ceux qui souhaiteraient gagner la pointe en suivant le chemin rural récemment aménagé. L'un des enjeux de l'Opé-

ration Grand Site® consistera donc à gérer de façon optimale les flux des visiteurs, de les guider vers des points d'accueil et des parkings aménagés, puis de les mener, par des moyens doux, sur les sites emblématiques de la Baie. Cette nouvelle «canalisation» de la fréquentation sera facilitée par le fait que, chaque année, plus du tiers des visiteurs viennent pour la première fois.

### La petite reine de la Baie

La Baie de Somme sans voiture se fera, notamment, par la «Petite Reine». La gare de Noyelles-sur-Mer est idéalement placée pour faciliter un accès sans voiture. Sitôt descendus du train, les visiteurs peuvent enfourcher un vélo pour gagner leurs lieux de villégiature ou simplement, gagner les plages où les milieux naturels. La Baie de Somme est déjà en pointe dans le domaine des circulations douces. Le



véloroute est devenu un art de vivre qui intéresse les touristes, mais aussi les habitants, qui l'utilisent de plus en plus... Chaque année 200 000 adeptes de la petite reine arpentent la Baie de Somme, en mode doux. Certains jours d'été, ils sont même plus de 1 200 sur les pistes. Enfin, entre Abbeville et le littoral, plus de 50 points de location de vélos existent, situés dans les hébergements, chez certains commerçants...

Ouvertes à un public le plus large possible, les véloroutes de la Baie de Somme s'intègrent au paysage, se confondent avec lui... Leur tracé a été choisi soigneusement en conformité avec l'esprit des lieux. Aujourd'hui 44 km de pistes, en site propre, ceinturent la Baie de Somme. Tout au long de ce parcours, les usagers peuvent bifurquer sur l'une des sept boucles de découverte (118 km) qui permettent de visiter l'arrière pays. À moyen terme, le kilométrage des pistes sera doublé et permettra de relier l'Authie aux falaises normando-picardes...



## Maintenant, il faut monter des packages !

Même si en Baie de Somme les solutions alternatives foisonnent et même si les efforts des acteurs locaux en matière d'écomobilité sont reconnus par le Ministère de l'Écologie, l'objectif est maintenant de créer des packages cohérents, pour faciliter le quotidien des visiteurs et répondre à leurs attentes. La première initiative devrait concerner le produit «vélo». Un travail collectif entre le Syndicat Mixte et le Comité départemental du Tourisme est en train de se réaliser en ce sens. Le réseau «Côte picarde à vélo/Somme à vélo» ([www.baiecycllette.com](http://www.baiecycllette.com)) qui associe des loueurs et des prestataires accueillant les cyclistes (hébergeurs, restaurateurs...) s'engage à fournir à travers une charte une prestation de qualité (infor-



mations, dépannages, transport de bagages...). Par ailleurs, les Chemins de Fer de la Baie de Somme proposent des correspondances entre la gare de Noyelles-sur-Mer et le Crotoy, Saint-Valery et Cayeux-sur-Mer. Les touristes ont la possibilité de rejoindre facilement à vélo une des trois destinations, l'association transportant leurs bagages.

## Toujours plus d'initiatives pour l'écomobilité !

Les Chemins de Fer de la Baie de Somme transportent 140 000 voyageurs sur 27 km de voies ferrées. Pour la filière équestre, plus de 10 000 cavaliers arpentent chaque année les

500 km d'itinéraires de la Baie. Les bateaux de la Baie embarquent environ 40 000 passagers annuels. Un système de covoiturage est organisé par l'association «Zéro Carbone» avec des bornes de rendez-vous sur le pourtour de la Baie. Toutes ces opérations se font en synergie et souvent en partenariat avec le Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard.



### Témoignage



**Stéphane Haussoulier**  
Maire de Saint-Valery-sur-Somme

### «Favoriser la qualité de vie»

Ce label Grand Site est un label complémentaire pour Saint-Valery et la Baie de Somme. Cette distinction consacre les efforts faits ces dernières années, pour améliorer la qualité de la vie et de l'accueil. Si cette labellisation est appréciable, certains corollaires du tourisme de grande échelle restent à juguler, et toutes les collectivités, quelle que soit leur strate de compétence, doivent contribuer à l'organisation d'un tourisme raisonné. Garant de notre croissance économique, par les emplois non délocalisables qu'il génère, le tourisme n'en doit pas moins être organisé pour ne pas impacter la qualité de vie des habitants.

La gestion des flux de circulation et du stationnement est l'un des problèmes à résoudre. Trop de voitures peuvent aussi nuire à la qualité d'un site, d'autant plus quand celui-ci se fait l'incarnation d'un tourisme « nature ». Nous avons le souhait de créer un maillage de parkings avec en fer de lance, en entrée

de ville, à la croisée du plan vélo franco-britannique, un parking paysager de 4 hectares. À la disposition de tous, des alternatives de déplacement et de découverte seront proposées : vélos, navettes, circuits pédestres, mais aussi des services de première intention : point relais touristique, informations...

Tout en misant sur l'accueil touristique, c'est la qualité de vie des habitants que nous recherchons. Moins de voiture en ville, c'est aussi des espaces verts protégés, une accessibilité plus aisée à son domicile, et le sentiment que chaque usager, piéton, cycliste, personne à mobilité réduite, bénéficie d'un partage équitable de l'espace urbain. Chacun doit pouvoir y trouver sa place en toute sécurité et en toute quiétude. Les touristes n'en seront que gagnants également, car ce qui est recherché en Baie de Somme, c'est le dépaysement, la promenade, les horizons et une certaine vacuité urbaine.

Grand Site oblige, les acteurs locaux et le Syndicat Mixte vont devoir développer de vraies relations ferroviaires avec Paris et améliorer considérablement les liaisons avec les communes littorales, et notamment le réseau bus. Il faut proposer d'autres possibilités aux voyageurs, qui seront très certainement encore plus nombreux demain.

Ici, à Saint-Valery, joyau dans l'écrin naturel de la Baie, avec notre projet de complexe culturel et de tourisme d'af-

faire, nous avons l'ambition d'émarger sur une frange touristique inexploitée, en accueillant des congrès et séminaires professionnels. Les touristes sont là, sachons en tirer le meilleur parti pour les valericains : des emplois, des opportunités de développement de services, et donc la redynamisation de notre tissu social. Notre commune bien que déjà très plébiscitée continue de monter en gamme, de s'améliorer. C'est le fruit du travail des collectivités, mais aussi de l'ensemble des commerçants, restaurateurs et prestataires du tourisme à qui l'on doit cette exigence de qualité et d'excellence.

Je souhaite, enfin, que le label valorise l'arrière-pays – ou l'avant-pays – qui offre un cadre de vie exceptionnel. Circuits-découvertes dans les terres, randonnées autour du patrimoine rural, produits locaux, c'est aussi tout cela que nous pouvons proposer. Nous devons nous fédérer pour mieux faire vivre notre pays, son terroir, ses valeurs et traditions, ses nombreux atouts touristiques et économiques. Car l'avenir de la Baie de Somme passe par ce vivre ensemble au quotidien, mais aussi par le développement de stratégie et méthodologie commune. Ne soyons pas en retard à ces rendez-vous primordiaux pour la croissance de nos territoires. Saint-Valery-sur-Somme s'y prépare avec conviction et enthousiasme !



## LA BAIE DE SOMME : DESTINATION ÉCOMOBILE

Plus qu'un phénomène de mode, l'écomobilité est aujourd'hui au cœur des préoccupations. Clé de voûte d'une nouvelle politique de déplacement, elle s'inscrit dans une démarche de développement durable où la qualité de vie des habitants, l'accueil des visiteurs, l'activité économique et la valorisation de l'environnement sont pris en compte. En France, la Baie de Somme figure parmi les destinations qui proposent une multiplicité de prestations complémentaires autour de la mobilité.

« L'écomobilité ne doit pas être vécue comme une contrainte mais bien comme une véritable opportunité de développement respectueux des sites et de ses habitants. Il s'agit de découvrir le territoire autrement que par le tout voiture, explique Sébastien Desanlis, directeur du service environnement-milieux naturels du Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard. Partenaires privés et publics s'associent pour créer des services respectueux de l'environnement en adéquation avec les nouvelles attentes. Ainsi, de nombreuses initiatives voient le jour en faveur du développement des modes de transport alternatifs comme le vélo, les navettes, le train... » Des prestations de découverte innovantes sont également mises en place comme les visites guidées en voitures électriques.

« Avec la labellisation de la Baie de Somme en Grand Site de France, l'écomobilité prend ici tout son sens, ajoute Jean-Claude Buisine, président du Syndicat Mixte. L'objectif d'un Grand Site n'est pas d'accueillir plus de visiteurs mais plutôt de mieux les accueillir tout en préservant ses richesses. C'est pourquoi, en tant que gestionnaire du Grand Site, le Syndicat Mixte travaille en étroite collaboration avec les collectivités et les acteurs locaux pour valoriser et rendre lisible l'ensemble des prestations proposées autour d'un projet de développement territorial cohérent et durable. »



La halte de Hurt, entre Lamchères et Cayeux-sur-Mer.

### Le rail : tradition de la Baie de Somme

L'écomobilité est un principe en Baie. Conjugués aux actions de restauration et de valorisation des espaces naturels remarquables, le Chemin de Fer de la Baie de Somme ([www.cfbs.eu](http://www.cfbs.eu)) et le réseau cyclable sont des axes structurants à partir desquels peuvent être déployés un accueil et un ensemble de services dédiés à la découverte. Un train d'avance : le Chemin de Fer de la Baie de Somme reste la figure de proue de l'écomobilité sur le littoral picard. Remis au goût du jour dans les années 1970, il transporte aujourd'hui plus de 150 000 passagers

sur 27 km de voies. Créateur d'emplois avec plus de 30 salariés en haute saison, il permet à chacun de revivre un moment de l'histoire de la Baie de Somme au temps du Réseau des Bains de Mer.

Chaque année, de nouvelles sorties sont proposées, toujours dans la même optique : offrir un moyen de transport authentique, accessible à tous (vélos, poussettes...). « Le train est aussi une réponse aux difficultés de stationnement ou de circulation rencontrées lors d'événements importants comme c'est le cas pour la Transbaie, explique Julien Rebillard, chargé de développement du Chemin de Fer. Cette course rassemble près





de 6 000 coureurs autour desquels gravitent plus de 10 000 spectateurs. Partenaire actif de la Transbaie, le Chemin de Fer de la Baie de Somme met en place près de 30 navettes gratuites entre les parkings de délestage en périphérie de la ville et le village sportif, et relève les correspondances des personnes qui arrivent en gare de Noyelles-sur-Mer.» L'action de l'association ne s'arrête pas là : en 2012, des trains spéciaux sont acheminés pour permettre aux visiteurs comme aux locaux de se rendre sur les brocantes ou marchés.

### La petite reine de la Baie

Comptabilisant 44 km de pistes en site propre (réservées à l'usage du vélo) de Fort-Mahon Plage au Hourdel, la Baie de Somme est également reconnue pour son réseau de pistes cyclables. Cet aménagement, confié en 2001 par le Conseil général de la Somme au Syndicat Mixte, s'inscrit dans un programme initié par l'European Cyclist Foundation : Eurovélo reliant Roscoff en Bretagne à Kiev (Ukraine) en passant par la Baie de Somme. Ce réseau a pour objectif de développer l'itinérance entre les pays européens, la pratique loisir et surtout la mise en place d'un mode

de déplacement sécurisé pour la population locale. Pour le maillage du territoire et l'intérêt du projet, 8 boucles de découverte ont été balisées sur les routes ou chemins peu fréquentés par les véhicules motorisés. Ces 130 km permettent également de découvrir l'arrière-pays. Demain, ce réseau se développera, comme l'explique Thierry Bizet, directeur adjoint du service aménagement du Syndicat Mixte : « À court terme, les travaux prévus concernent la finalisation du tronçon près du chemin d'accès du Bout d'Amont à Saint-Quentin-en-Tourmont. Aussi, des études permettront d'obtenir les bases de l'aménagement des futurs kilomètres de pistes cyclables et d'avancer sur l'élaboration des procédures administratives pour obtenir les autorisations avant leur construction. Cela concerne la conception du tronçon entre Belle-Dune et Quend-Plage, l'ouvrage de franchissement de l'Authie "Pont à Cailloux" pour raccorder le réseau du Pas-de-Calais et l'adaptation des échuses de la Somme sur Saint-Valéry-sur-Somme afin de finaliser le Tour de Baie et de raccorder les pistes au projet Vallée de la Somme. »

## UN RÉSEAU DE PROFESSIONNELS



Des 2001, le Syndicat Mixte en partenariat avec l'agence de développement et de réservation touristiques Somme Tourisme (ancien Comité Départemental du Tourisme de la Somme) ont créé le réseau « Côte Picarde à vélo » reposant sur une charte de qualité et visant à favoriser l'usage et l'accueil du vélo sur le littoral.

« L'objectif est de proposer sur notre territoire, en lien avec les pistes cyclables et les boucles de découverte, un accueil adapté à la pratique et aux besoins spécifiques des cyclorandonneurs, rappelle Dorothee Maréchal, chargée du pôle Animation et Mise en réseau Filière Tourisme et Loisirs de Nature. Cet accueil passe par les hébergeurs mais aussi les prestataires touristiques, loueurs, réparateurs de vélos et les communes pour assurer un accueil complet des cyclistes. L'évolution future est de rejoindre la démarche nationale "Accueil Vélo" pour une lisibilité plus forte et cohérente. »

+ d'infos : [www.baiecyclette.com](http://www.baiecyclette.com)



## LE VÉLO EN CHIFFRES

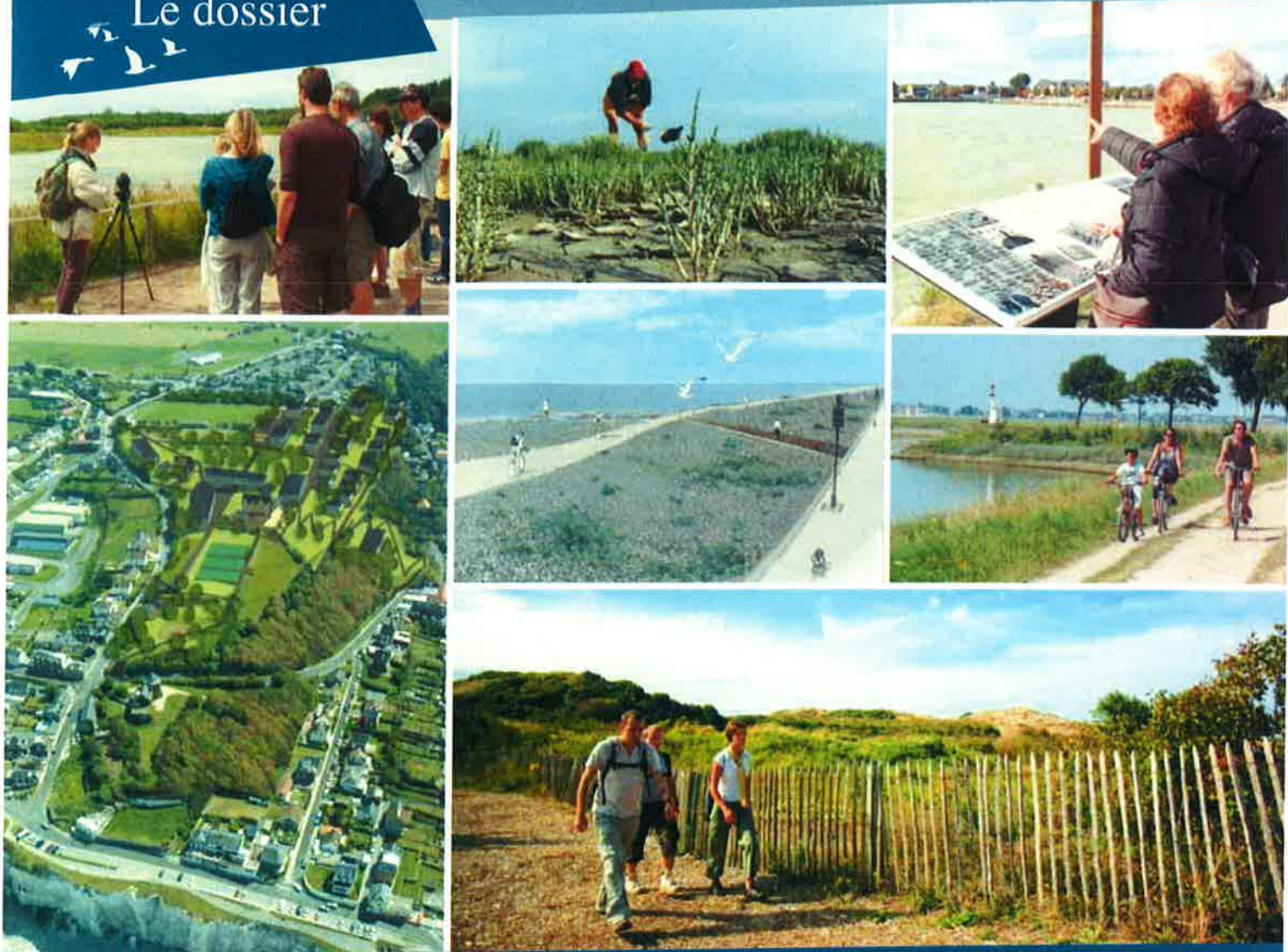
- 1 000 vélos/jour le long des marais de la commune du Crotoy <sup>(1)</sup>
- 1 200 vélos/jour sur Quend-Plage <sup>(1)</sup>
- Exemple de répartition des modes de transport : 55 % vélos contre 45 % véhicules légers à Saint-Quentin-en-Tourmont <sup>(2)</sup>
- 14 loueurs professionnels de vélos <sup>(3)</sup>
- 27 hébergeurs proposent des prestations autour du vélo <sup>(1)</sup>

(1) Campagne de comptages tous modes (véhicules légers / poids lourds / vélos) sur le nord de la Baie - août 2010 - Syndicat Mixte Baie de Somme  
 (2) Étude Pro développement, Indigo  
 (3) Somme Tourisme









## LA BAIE DE SOMME DE DEMAIN : 10 PROJETS POUR COMPRENDRE L'AMÉNAGEMENT DE VOTRE TERRITOIRE

Le label Grand Site de France porte les valeurs du développement durable qui permettent à un territoire de retrouver sa beauté, de tendre vers une excellence paysagère et environnementale, de garantir au public accueilli une expérience riche de sens et d'émotions, de remettre l'habitant au cœur d'une dynamique territoriale qui se veut partagée. Sur le littoral picard, les instances publiques privilégient des opérations d'aménagement concertées visant à restaurer les sites naturels dégradés, à réguler les flux, à améliorer l'accueil de visiteurs tout en développant une nouvelle offre de loisirs et de découvertes respectueuse du cadre de vie, du patrimoine et de l'identité locale.



« **E**n tant que gestionnaire du Grand Site Baie de Somme, le Syndicat Mixte a pour mission de coordonner et de mettre en œuvre, avec ses partenaires, un programme d'actions pour le développement du territoire, insiste Jean-Claude Buisine, Président de l'établissement public. L'enjeu de la démarche Grand Site est de faire la démonstration que la préservation et la valorisation d'un site constituent un pilier durable du développement local. Nous agissons ainsi, au quotidien, pour découpler l'activité économique du territoire, créer du lien entre les habitants et développer la

ferté d'appartenance au territoire. » Pour de nombreuses opérations d'aménagement en cours, les études pré-opérationnelles ont été réalisées ces dernières années et « représentent le fruit d'un travail de longue haleine, poursuivent Gaëlle Schauner et Sébastien Desanlis, directeurs des services de l'Aménagement et de l'Environnement du Syndicat Mixte. Pour elles, la phase de réalisation arrive et l'année 2014 se portera essentiellement sur la recherche des financements. » Après validation des plans de financement, les travaux pourront alors être engagés.



Présentation d'un projet cyclable transfrontalier

## AMÉLIORER L'ACCUEIL DES VISITEURS



**Nicolas Méquin, responsable des Offices de Tourisme de la Communauté de communes Baie de Somme Sud :** « La majorité de nos visiteurs sont attirés par le côté "naturel" de la Baie de Somme, ses espaces grandioses, la beauté et la diversité des paysages qui leur permettent de se ressourcer sur un laps de temps très court. Ils souhaitent être rassurés ou réconfortés dans leur choix ou dans l'organisation de leur séjour, être certain de ne rien manquer et de ne pas se tromper. Développer des structures d'accueil à des points stratégiques du territoire permettra d'informer les touristes et d'optimiser leurs découvertes ou leurs activités. »

## 5 La pointe de Routhiauville

À Fort-Mahon-Plage, le parking de la rue d'Authie va être restauré afin d'améliorer les conditions d'accueil de chacun et d'informer les visiteurs en amont de leur arrivée sur le site remarquable de la pointe de Routhiauville. « *L'aménagement et la signalétique de cet espace de stationnement devront donner envie aux automobilistes de s'y arrêter* », précise Juliette Dingeon. Sur place, les visiteurs pourront en apprendre davantage sur la valeur écologique de



SIMULATION DU PROJET



Projet d'aménagement du parking de la rue d'Authie

Coût global prévisionnel de l'opération :  
250 000,00 € HT

### Les financeurs

Conseil régional : 40 %  
Syndicat Mixte (dotation du Conseil général) : 40 %  
Conservatoire du Littoral : 20 %

### Le calendrier prévisionnel

Fin 2013 : Demandes des autorisations administratives  
Fin 2014 : Travaux du parking

la Baie d'Authie, ainsi que sur toutes les offres de découverte qui s'offrent à eux. L'écomobilité sera également promue puisque le parking constituera le lieu source de départ d'un chemin de randonnée, relié à l'actuel sentier de

découverte des dunes de l'Authie. Au fil de leur balade, les visiteurs pourront donc admirer les grands paysages préservés de la Baie d'Authie, des dunes à l'estuaire.

## 6 Le plan vélo « Baie de Somme »



Circuit du Héron (Le Crétot)

Le plan vélo « Baie de Somme » s'intègre dans le réseau Euro-Vélo, comprenant quatorze itinéraires cyclables de longue distance appelés Eurovéloroutes (EV), soit 70 000 km à travers l'Europe. Depuis 2001 et le transfert de la compétence « Aménagement et entretien de l'infrastructure cyclable » du Conseil général de la Somme au Syndicat Mixte Baie de Somme-Grand Littoral Picard, celui-ci assure la poursuite du Plan Vélo « Baie de Somme » sur le tracé de l'EV 4 allant de Roscoff en Bretagne à Kiev (Ukraine).

Aujourd'hui, 44 km de pistes cyclables en site propre et 7 boucles de découverte balisées sur un total de 130 km sont réalisés et montrent une volonté du territoire de devenir une destination écotouristique exemplaire. « *Pour poursuivre le plan vélo, le Syndicat Mixte va engager des travaux d'infrastructure, explique Thierry Bizet, directeur adjoint de l'Aménagement au Syndicat Mixte, afin de finaliser les pistes cyclables entre le Parc du Marquenterre et la ville de Quend plage. En parallèle, des travaux de balisage sur les routes secondaires seront poursuivis afin de réaliser une nouvelle boucle de*

*découverte passant par la commune de Mers-les-Bains. Également, la sécurité des cyclistes, notamment pour la sortie de ville de Rue, sera recherchée dans le cadre de cette opération.* »

Ces projets permettront de faire avancer le Plan Vélo qui, à terme, comprendra plus de 70 km de pistes cyclables et 8 boucles de découvertes qui seront réalisés entre la Seine Maritime et le Pas-de-Calais afin d'offrir une alternative au tout voiture par le biais de l'utilisation de modes doux, aussi bien pour le résident, le visiteur ou encore le globe-trotter.



Plus d'infos sur  
[www.baiecycllette.com](http://www.baiecycllette.com)

Coût global prévisionnel de la poursuite du plan Vélo : 1 000 000,00 € HT

### Les financeurs

Conseil régional : 50 %  
Conseil général : 50 %

### Le calendrier prévisionnel

Fin 2015 : réalisation de l'ensemble des travaux cités



chasse et de la faune sauvage ou le Parc Naturel Marin des estuaires picards et de la Mer d'Opale. Force de propositions et d'actions, le Syndicat Mixte joue pleinement son rôle de partenaire privilégié du Parc Naturel Marin (PNM) pour la gestion de la biodiversité littorale. En raison de l'expérience acquise avec la charte relative à l'accueil et aux bonnes pratiques des activités sportives et récréatives dans la Réserve Naturelle de la Baie de Somme, le Syndicat y anime le groupe de travail « usages de loisirs ». Tout comme il est fortement impliqué dans la rédaction du plan de gestion du PNM qui définira les orientations à développer au cours des quinze prochaines années.

De plus en plus souvent invité à présenter ses travaux et analyses dans des colloques nationaux et internationaux, le Syndicat Mixte a signé en 2013 un partenariat avec la Fédéra-



Renaturation de la zone de biotope de la Mollière

tion des chasseurs de la Somme afin de l'aider dans les diagnostics écologiques relatifs aux espèces, dans la collecte d'informations sur les espèces migratrices ou nicheuses locales, mais également dans la gestion de ses sites, comme la Réserve de chasse et de faune sauvage de Grand-Laviers.

Le Syndicat entretient également d'étroits liens avec les carriers puisque depuis 1995 une convention a été mise en place avec la société GSM visant à remodeler les espaces après leur exploitation. C'est d'ailleurs ainsi qu'a été initiée la première transplantation de lichens au niveau français !

## MAÎTRISER LES FLUX DES VISITEURS

Le réflexe naturel des touristes est de vouloir accéder avec leurs véhicules aux paysages emblématiques de la Baie, ce qui dégrade à la fois les paysages et les milieux. Les communes les plus fréquentées pâtissent tous les étés d'une saturation de véhicules en centre-ville. Tout en misant sur l'accueil touristique, c'est la qualité de vie des habitants qui est recherchée. Moins de voitures en ville, c'est aussi des espaces verts protégés, une accessibilité plus aisée, et le sentiment que chaque usager, piéton, cycliste, personne à mobilité réduite, bénéficie d'un partage équitable de l'espace urbain.

L'une des priorités du Syndicat Mixte est de gérer le flux des visiteurs en les guidant vers des points d'accueil qui leur permettront de stationner leurs véhicules le plus loin possible du cœur des sites naturels. À la disposition de tous, des alternatives de déplacement et de découverte sont proposées : vélos, navettes, circuits pédestres, mais aussi des services de première intention : point relais touristique, informations...

Sur le littoral picard, le réseau cyclable (44 km de pistes en site propre, réservées à l'usage du vélo de Fort-Mahon-Plage au Hourdel et 7 boucles de découverte d'un total de 130 km balisées sur les routes ou chemins peu fréquentés par les véhicules motorisés) et le Chemin de Fer de la Baie de Somme (plus de 180 000 passagers en 2014) sont les deux axes structurants à partir desquels peuvent être déployés un accueil et un ensemble de services. Pour mémoire, chaque année, 200 000 adeptes de la petite reine arpentent la Baie de Somme en mode doux. Certains jours d'été, plus de 1 000 vélos/jour sont comptés le long du marais de La Bassée au Crotoy et 1 200 vélos/jour sur Quend-Plage. Entre Abbeville et le littoral, plus de 50 points de location de vélos existent, situés dans les hébergements, chez certains commerçants... À Saint-Quentin-en-Tourmont,

la circulation est estimée à 55 % de vélos contre 45 % de véhicules légers.

Autre action visant à favoriser l'écomobilité et dont le Syndicat Mixte est partenaire : l'opération Baie Mobile qui propose une offre

de transport pratique et économique pour sensibiliser les visiteurs et les locaux à la protection de l'environnement tout en leur permettant de découvrir les sites en se déplaçant facilement.



Piste cyclable longeant le marais de La Bassée



## LE VÉLO sur la bonne dynamique

Avec une hausse de fréquentation de 75% cet été par rapport à 2014, les circuits vélo du littoral picard vivent une totale success story. Cet excellent résultat légitime les projets de développement portés par les collectivités.

Des travaux financés par la Région Picardie et le Département de la Somme vont être effectués cet automne pour sécuriser, développer et inciter la pratique du vélo à l'échelle du Grand Site de France Baie de Somme. Ils concerneront notamment le balisage en double sens des circuits de randonnée, l'aménagement de la traversée du giratoire de Rue, la création de tronçons de pistes cyclables au Crotoy et à Saint-Quentin-en-Tourmont, et en partenariat avec le Chemin de Fer de la Baie de Somme, la réalisation d'une liaison reliant la halte du Petit Train de Morlay à la Boucle du Héron. «*Nous souhaitons mettre en place depuis la halte une signalétique homogène et profitable à l'ensemble du réseau, explique François Bizet, élu de Ponthoile. Comme les cyclistes sont curieux de découvrir les productions locales et recherchent des lieux de visite et des animations tout au long de leurs parcours, la si-*

*gnalétique indiquera les établissements touristiques, les commerçants et les agriculteurs faisant de la vente directe.*» Le renouvellement de la signalétique de police («cédez le passage», «stop»...), effectué pour l'heure au sud de la Baie de Somme, interviendra quant à lui en 2016 au nord de l'estuaire.

### Nouveau : le circuit de la Mouette

Plus pentu que ses frères du pourtour de la Baie de Somme, le circuit de la Mouette ravira dès cet hiver les adeptes de la petite reine ! Reliant Mers-les-Bains à Bourseville via Saint-Quentin-La-Motte-Croix-au-Bailly, long de 29 km, le nouveau circuit scindé en 2 boucles offrira des panoramas d'exception sur la Manche et les falaises normando-picardes. Son tracé permettra de découvrir l'avant-pays de la Bresle maritime, sa campagne, son architecture traditionnelle (fermes typiques, églises et

villas de bord de mer) et de s'imprégner de l'esprit des lieux. «*Il manquait un circuit pour faire le lien entre la Somme et la Seine-Maritime, rappelle Emmanuel Maquet, Président du Syndicat Mixte. Très attendu localement, le circuit de la Mouette prolongera l'itinéraire cyclable Eurovéloroute 4, permettra de nous rapprocher de nos homologues britanniques et wallons et facilitera notre partenariat avec la Région Normandie.*»  
À vos vélos, tous !



Liaison avec la Bresle maritime

Le label  
du meilleur  
accueil



Animateurs du réseau de professionnels, le Syndicat Mixte et Somme Tourisme se sont associés à la démarche nationale de labellisation des acteurs du vélo : Accueil Vélo. «*Cette marque garantit un accueil et des services de qualité aux cyclistes le long des itinéraires. Elle regroupe aujourd'hui plus de 1 800 prestataires : loueurs, lieux de visite, hébergeurs ou encore offices de tourisme, précise Dorothee Marchal, en charge de l'animation du réseau des professionnels à Somme Tourisme. C'est aussi l'occasion pour notre réseau de mettre en avant une offre plus homogène et d'améliorer notre visibilité auprès des touristes à vélo à l'échelle nationale. Nous avons commencé les audits et aujourd'hui 12 prestataires ont répondu à l'appel.*»



[www.baiecyclette.com](http://www.baiecyclette.com)





## ATOUT VÉLO !

C'est une première ! Une récente étude menée en Picardie et dans le Nord-Pas-de-Calais permet dès à présent d'établir une carte d'identité précise du cyclotouriste, de sa pratique et de ses attentes. Le vélo : un produit touristique à part entière.

**4** 400 cyclistes ont répondu ! Lancée au printemps 2014 par le Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard et la Région Picardie, l'étude sur la fréquentation et les retombées économiques réalisée dans le cadre du projet européen I3VT (Itinéraires de 3 Véloroutes Voies Vertes Transfrontalières) apporte un nouvel éclairage sur les modes de fréquentation des véloroutes et voies vertes de l'Oise à la Flandre.

L'enquête laisse apparaître une forte représentation des hommes (74 %) et une majorité d'utilisateurs réguliers du réseau I3VT. 62 % des cyclistes déclarent connaître l'itinéraire avant même de se rendre sur la voie verte. Si près des deux tiers des cyclistes débutent leur trajet à partir de leur domicile, 84 % des cyclistes en Baie de Somme démarrent à partir de leur lieu de vacances. Avec une note voisine de 8/10, la qualité de services offerts est satisfaisante même si certains critères restent à améliorer comme la disponibilité des points d'eau, l'aménagement de toilettes, la mise à disposition de poubelles. Pointée du doigt également, l'absence trop régulière à proximité des pistes de cafés, restaurants et d'hébergements.

### Des retombées économiques non négligeables

La pratique du vélo sur le réseau des voies vertes en Baie de Somme est influencée par la forte attractivité du territoire : 40 % des usagers ne sont pas originaires de Picardie et du Nord-Pas-de-Calais. 5 % des pratiquants vivent par exemple en Seine-Maritime, 13,5 % en Belgique et 16,5 % en Ile-de-France. Les cyclistes apprécient avant tout la sécurité (75 %) que procure la voie verte ainsi que la qualité des paysages et de l'environnement de la plaine maritime picarde (71,5 %).

En Baie de Somme, où le public est familial, 70,5 % des adeptes du vélo sont actifs et



Point d'enquête sur le tour de Baie

25 % sont retraités. 66 % des cyclistes effectuent un aller-retour et 30 % une boucle. La majorité des distances parcourues est comprise entre 10 et 29 kilomètres (47 %). Enfin 92 % des cyclistes roulant sur les voies vertes ont un impact direct sur l'économie du territoire : restauration (41 %), visites (22 %), achats (15 %), produits du terroir (14,5 %)... Plus de 60 % des usagers ont réservé un hébergement : 36 % en camping, 15 % en gîte ou maison d'hôte et 10 % dans un hôtel.

### Un projet d'envergure européenne

Pour faciliter la pratique du vélo, de part et d'autre de la frontière belge, huit partenaires de la Picardie à la Flandre se sont associés dans ce projet destiné à améliorer et développer le réseau transfrontalier d'itinéraires véloroutes voies vertes.

L'amélioration de la connaissance des flux transfrontaliers des cyclistes entre la Flandre et la France influera sans nul doute sur les actions et dispositifs concernant l'aménagement des sites et des infrastruc-

tures, l'accueil, les services.

La Région Picardie a piloté et financé l'exploitation et l'analyse des données et a coordonné la mise en œuvre des enquêtes. « Après avoir participé à l'émergence d'un réseau des véloroutes et de voies vertes en Picardie, la Région accompagne la valorisation et l'animation de ce réseau en lien avec les professionnels du tourisme, explique Françoise Van Hecke, Conseillère régionale de Picardie déléguée au tourisme. L'étude I3VT participe à la connaissance des facteurs de réussite des itinéraires que nous souhaitons promouvoir. »

L'étude s'est réalisée sur la base d'une méthodologie développée en 2008 par la province du Westtoer en Belgique, basée sur deux dimensions, l'une quantitative et l'autre qualitative. La pose de compteurs fixes (tubes pneumatiques) a permis d'évaluer le type de deux roues, la vitesse, les périodes de pointe, les trajets les plus souvent empruntés. « L'enquête qualitative, elle, a permis de mieux appréhender le comportement des usagers des voies vertes,



En Baie de Somme, plus de 60% des cyclistes réservent un hébergement

leurs déplacements, la nature de leur séjour et leurs habitudes de dépenses, résume Céline Florek, chargée de communication du Syndicat Mixte. C'était aussi l'occasion de sonder leur satisfaction et leur connaissance des réseaux cyclables. »

« Le travail effectué en 2014 constitue une première étape, nous espérons relancer une enquête similaire dans les années à venir afin de suivre l'évolution des différents items observés », précise Abdoul Ly, chargé de mission infrastructures du Conseil régional de Picardie.

## LES PROJETS DE DEMAIN EN PICARDIE MARITIME

La commission aménagement Plan vélo Baie de Somme mise en place par les élus du Syndicat Mixte a défini les objectifs pour 2015 :

- ✓ finalisation des études concernant la liaison de la Somme avec le Pas-de-Calais via le Pont à Cailloux (début des travaux en 2017) ;
- ✓ lancement de l'enquête parcellaire afin d'acquérir les terrains utiles au prolongement du réseau cyclable ;
- ✓ réalisation de travaux de sécurisation (sortie de ville, traversée de rond-point) sur Fort-Mahon-Plage, Rue, Le Crotoy et Ponthoile-Morlay ;
- ✓ raccordement de la piste cyclable à St-Quentin-en-Tourmont (bout d'Armont) ;
- ✓ pose d'une signalétique en double sens sur les circuits du gravelot, du vanneau et de la mésange ;
- ✓ mise en place d'une nouvelle boucle reliant la vallée de la Bresle à l'EV4 via Ault et Mers-les-Bains (29 km).





## LA PETITE REINE DES ESCAPADES

Le vélo est devenu une culture, un réflexe, une pratique. Il séduit un public de plus en plus large et répond à une nouvelle demande de loisirs plus proches de la nature.

Localement, les acteurs publics et leur réseau donnent la priorité à la pratique du vélo en famille et à la découverte en mode doux du patrimoine naturel et historique du littoral et de son avant-pays. Grâce aux infrastructures développées depuis 2000, la Baie de Somme est devenue une destination écomobile réputée, que l'on peut traverser du nord au sud sans voiture.

Élément clé de la politique de gestion des flux et de préservation des espaces naturels sensibles, vecteur de liens et source de développement local, le vélo fédère.



**Carole BIZET**  
Vice-présidente  
du Syndicat  
Mixte Baie de  
Somme - Grand  
Littoral Picard  
en charge des  
aménagement  
cyclables

*Où en est aujourd'hui le plan vélo en Baie de Somme ?*

Le vélo en Baie de Somme avance, nous sommes aujourd'hui à la 5<sup>ème</sup> phase de travaux. Notre territoire comptabilise 46 km de pistes sur le tracé de l'Euro-véloroute n°4 avec 8 boucles de découverte réparties sur 160 km et un réseau de professionnels engagés dans l'accueil des cyclotouristes.

L'objectif désormais est de continuer à offrir aux usagers, toujours plus nombreux, locaux comme touristes, un réseau de qualité tant sur la partie infrastructures qu'au niveau des services. Depuis le changement de gouvernance au Syndicat Mixte en mai dernier, une commission d'élus a été mise en place sur le thème du vélo. Il s'agit de prioriser les actions tant sur la gestion, l'animation que sur les travaux restant à réaliser en fonction des financements disponibles. Suite aux différents échanges, nous avons décidé d'adapter avec raison les nouveaux tronçons aux emprises des voies existantes. Les travaux à prioriser concernent le franchissement de l'Authie entre le Pas-de-Calais et la Somme au niveau du Pont à Cailloux, la requalification en voie douce de l'actuel chemin piétonnier défectueux entre Belle-Dune et Quend-Plage, la Route Blanche au Hourdel ainsi que la jonction entre Ault et Mers-les-Bains. Les procédures administra-

## ÊTRE VISIBLE AUX NIVEAUX NATIONAL ET EUROPÉEN

tives vont être prochainement lancées et pour leur réalisation, nous sommes à la recherche de financements.

*Quels sont à vos yeux les atouts du réseau et de la pratique cyclable en Baie de Somme et sur quels points la vigilance est-elle appelée ?*

Avec la dernière boucle mise en place sur Mers-les-Bains et ses alentours, les visiteurs peuvent désormais se déplacer du nord au sud de la Baie sans prendre la voiture. C'est aussi l'occasion pour la plupart d'entre eux de partir à la découverte, sur le front de mer et à l'intérieur des terres, de ce qui fait aujourd'hui la réputation de notre Grand Site de France : un patrimoine naturel et culturel sauvegardé.

Nous avons ainsi rempli une part du contrat : favoriser et développer un réseau intégré au paysage permettant un usage touristique plus respectueux de l'environnement. Mais aujourd'hui nous devons encore rester vigilants et continuer à sécuriser les déplacements à vélo. Il serait par exemple important d'élargir la piste située entre Noyelles-sur-Mer et Saint-Valery-sur-Somme. D'autres aménagements moins conséquents mais plébiscités par les usagers sont en cours de réflexion comme la mise en place de nouvelles tables de pique-nique.

*Le développement du réseau cyclable est une priorité affichée par le président Emmanuel Maquet, comment cela va-t-il se traduire avec vos partenaires ?*

Le travail de partenariat avec Somme Tourisme pour qualifier le réseau vélo dans une démarche nationale Accueil Vélo est en phase avec le souhait du président. L'objectif est bien sûr de maintenir et développer la qualité des pistes. Mais aussi de conforter l'image de destination écomobile de la Baie de Somme en vue du renouvellement du label Grand Site de France en 2017. C'est également l'occasion de continuer la concertation avec les professionnels du tourisme (hébergeurs, restaurateurs, loueurs, offices de tourisme...).

Dans une autre mesure, une nouvelle page du vélo en Baie de Somme s'ouvre grâce aux divers échanges établis avec nos voisins du nord de la France (Pas-de-Calais, Seine-Maritime) et de l'Europe (Belgique, Angleterre). Nous nous inscrivons de plus en plus dans des démarches concertées nous permettant d'être visibles à la fois aux niveaux national et européen comme avec les projets Tour de Manche et Vélo sans frontières. Ces derniers partenariats devraient nous permettre de toucher de nouveaux utilisateurs mais aussi de financer de futurs aménagements ou actions de communication et d'animation. ■



# DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS

Mise en double sens des boucles de découverte, pose de nouveaux panneaux de police, sécurisation d'un giratoire, construction de nouveaux tronçons... Les travaux effectués cet hiver, financés par la Région Nord-Pas-de-Calais - Picardie et le Département de la Somme, s'inscrivent dans le cadre du Schéma national et régional de véloroutes voies vertes et du programme européen EuroVelo 4.

## Fort-Mahon-Plage

Par le passé la piste cyclable contourait le centre-ville et empruntait le tracé de l'ancienne RD 332. Au niveau du Club House du Golf, la piste s'intègre désormais à l'entrée de ville et à l'avenue de la plage. Les accotements sont délimités par des oyats et des ganivelles basses. «L'objectif futur est de réaliser un lien cyclable entre l'avenue de la plage et la sortie de ville sur la route de Bercq-sur-Mer par le Vieux Fort-Mahon», indique Alain Baillet, maire de la commune.



## Saint-Quentin-en-Tourmont

Au Bout d'Amont, les 800 mètres de piste cyclable manquant entre le Parc du Marquenterre et Quend-Plage sont finalisés. Aujourd'hui, les cyclotouristes peuvent emprunter d'un bout à l'autre un itinéraire sécurisé.



## Le Crotoy

Au niveau du centre conchylicole, une préfiguration de la piste cyclable qui longera la RD4 et créera ainsi un lien avec le parking de l'entrée de ville nord a été aménagée sur 150 mètres le long du giratoire.



## Ponthoile

La piste cyclable est aujourd'hui reliée à la boucle du Héron via Morlay par deux bandes roulantes réalisées sur des chemins ruraux. Les cyclotouristes peuvent désormais accéder facilement à la halte de Morlay et les riverains et agriculteurs sortir de leurs terrains sans abîmer le revêtement. Cette première expérimentation d'usages partagés sera renouvelée au sud de la Baie et entre Saint-Firmin-les-Crotoy et Saint-Quentin-en-Tourmont.



Prochaine étape : la mise en place à partir de la halte d'une signalétique indiquant les services et activités à proximité. «L'objectif final est de proposer aux visiteurs, venant en train depuis Paris ou d'ailleurs, une escapade en Baie sans voiture dans une logique zéro carbone», explique Henri Poupert, maire de Ponthoile. Nous pourrions ainsi leur proposer une offre tout compris alliant hébergement, restauration et déplacement à vélo. ■

## Rue

L'îlot du giratoire de la RD940 a été élargi et la voie de circulation réduite : «Cette solution était la plus pratique et la moins coûteuse pour connecter Rue au réseau cyclable», rappelle le maire Richard Renard.



«Cette alternative, poursuit-il, s'est révélée être la meilleure pour permettre aux cyclotouristes, aux piétons et aux cavaliers de traverser en toute sécurité et de se rendre dans notre commune, au Parc du Marquenterre ou encore au Crotoy. L'entrée de ville incite les visiteurs à venir découvrir notre patrimoine. Nous souhaitons poursuivre la mise en valeur du rond-point grâce un traitement paysager particulier.»

## De nouvelles bornes

De la Bresle à l'Authie, 365 bornes symbolisées par des pictos oiseaux ont été remplacées sur l'ensemble et dans les deux sens des 8 parcours de découverte.



Région Nord Pas de Calais - Picardie



## L'ENTRETIEN DES PISTES CYCLABLES

Composée de 3 employés du Syndicat Mixte (Julien, Lionel et Thierry), la brigade des pistes cyclables entretient les 46 km de pistes et de leurs abords. «C'est un travail de fourmis qui s'étale sur toute l'année, précise Hervé Leu, directeur adjoint de l'environnement et des milieux naturels. L'hiver est une période intense où les travaux de fond se réalisent.» «Les objectifs sont simples, résume Thierry : sécurité, propreté et entretien. Nous sommes un peu les gardiens de la piste. Les cyclistes sont rois. Il faut que le travail se fasse sans les déranger.»

En haute saison jusqu'à l'automne, le trio répare, débroussaille, taille, élague. D'autres opérations comme la tonte, la fauche viennent s'ajouter. Tous trois interviennent sur les passerelles, lisses, grillages et panneaux. Aucun produit chimique n'est utilisé.



Certaines tâches sont ingrates comme le ramassage des déchets ou d'ordures volontairement abandonnées. Moins fréquemment l'équipe fait face à des actes de vandalisme : ganivelles arrachées (pour alimenter le feu d'un barbecue sauvage !), signalétiques malmenées, graffitis, verre cassé, coupe d'arbres... «Nous sommes également les premiers en contact avec les usagers. Les rapports sont cordiaux. La plupart du temps on les renseigne sur les sites à visiter, les petits plus de la région,

sur le chemin à prendre. Il arrive que certains nous interrogent sur notre travail, nous racontent leur séjour ou nous suggèrent des interventions pour améliorer l'infrastructure ! Les incompréhensions proviennent essentiellement des sportifs qui oublient que l'espace est à partager et que les pistes ne sont pas adaptées à un cyclisme de compétition, tête dans le guidon !» ■

### 172 000 PISTARDS EN 2015 !

«Les compteurs positionnés à Saint-Quentin-en-Tourmont, Quend-Plage, Le Crotoy et Le Hourdel nous permettent d'évaluer le nombre de cyclotouristes empruntant la bande cyclable», rappelle Audrey Teitgen, chargée d'opération piste cyclable au Syndicat Mixte.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : sur l'année, près de 172 000 cyclistes ont été quantifiés. L'été a connu une fréquentation historique : + 75% par rapport à 2014. 194 passages à l'heure relevés le 24 mai à Quend-Plage. Le même jour 746 cyclistes sont comptés au Crotoy, 606 à Saint-Quentin-en-Tourmont et 590 au Hourdel.



## ACCUEIL ET SERVICES DE QUALITÉ

À l'échelle nationale, la marque Accueil Vélo regroupe les hébergements, les loueurs de vélos, les lieux de visite, les offices de tourisme et garantit des services aux cyclistes (kits de réparation, transfert de bagages, parking vélo...) «De plus en plus de touristes souhaitent que nous organisions leur journée, du trajet vélo jusqu'aux lieux touristiques



à découvrir, précise Céline Lenne, responsable de l'Office de tourisme de Quend-Plage. D'autres réalisent de longues randonnées et recherchent un hébergement à chaque étape. Nous nous devons donc d'offrir un accueil et des services adaptés à leurs besoins. C'est pourquoi nous avons souhaité adhérer au label Accueil Vélo qui permet de valoriser notre structure auprès des cyclotouristes, de développer l'activité vélo et l'économie touristique. C'est aussi l'occasion de fédérer et promouvoir les prestataires adhérents.» ■

### UNE CARTE AU FORMAT POCHE



Somme Tourisme et le Syndicat Mixte ont édité une carte vélo gratuite qui reprend l'ensemble des circuits du littoral picard. Disponible dans les Offices de tourisme, chez les partenaires du réseau vélo et les principaux sites touristiques, le support est également téléchargeable sur [www.baiecyclette.com](http://www.baiecyclette.com).



## L'INFO VÉLO EN UN CLIC

La communauté de communes de la Baie de Somme sud lance l'application Baie'Lib pour smartphones. «L'appli indique les connexions possibles avec

les trains de la SNCF ou du Chemin de Fer de la Baie de Somme et propose des circuits sur notre territoire destinés à un public familial de 8 et 18 km,

détaille Nicolas Méquin, responsable des offices de tourisme de Saint-Vallery-sur-Somme et Cayeux-sur-Mer. Le principe est de proposer des trajets en fonction des attentes, de la localisation, du type de vélo... Qu'elles soient seules, en famille ou en groupe, les personnes sont en permanence géo-localisées et peuvent trouver en cours de promenade un lieu de restauration, une activité, un réparateur de vélos et même réserver et régler une prestation en ligne.» ■

### Bon à savoir

✓ le site [www.baiecyclette.com](http://www.baiecyclette.com) compile toutes les informations liées à la pratique cyclable en Baie de Somme (en 2015, le site a enregistré +24 % de visites par rapport à 2014);  
✓ l'application Somme Balade de Somme Tourisme propose une soixantaine de circuits de randonnée à travers le département.







## LE HOURDEL - LA MOLLIERE

### LES TRAVAUX, pour bientôt

Attention chantier ! Dès le printemps puis à l'automne, avec une coupure pendant la période estivale, le nord de Cayeux-sur-Mer va vivre au rythme des aménagements. Gestion des flux sur les espaces de nature, stationnement, écomobilité, valorisation des paysages, protection des milieux naturels, sensibilisation du public : « Deux projets sont à distinguer, explique Jérôme Courtois, chef de projet au Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard. L'opération au Hourdel, financée exclusivement par la commune à hauteur de 250 000 euros HT consiste à aménager 133 places de stationnement (parkings des Argousiers et de la Saulaie). Elle se réalisera en 2 tranches. Le projet Route blanche quant à lui vise à conforter les pratiques douces de découverte entre les hameaux de la Mollière et du Hourdel et permettra de pérenniser les 3 km de l'ancienne départementale en voie verte. » Estimée à 693 000 euros HT et cofinancée par la Région Hauts-de-France, le Département de la Somme et la commune, l'intervention est inscrite au programme prioritaire d'actions du



Le parking des Argousiers, demain

Grand Site de France Baie de Somme pour la période 2012-2017. Récemment, le dossier a reçu les avis favorables du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable, après enquête publique du commissaire enquêteur (« ce projet d'intérêt général raisonné et raisonnable vise à sécuriser les flux et préserver un site particulièrement sensible ») et de

la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites. À terme, l'objectif est de prolonger l'aménagement vers le centre-ville de Cayeux-sur-Mer en mettant à sens unique la route longeant la côte et en installant une piste cyclable à la place de la voie de circulation supprimée. Ces aménagements s'inséreront dans l'EuroVélo 4, qui relie Roscoff à Kiev. ■

## PLAN VÉLO BAIE DE SOMME

### POUR LE DÉVELOPPEMENT de l'écomobilité



180 000 personnes ont fréquenté les pistes cyclables en 2016

Ces 15 dernières années, les collectivités ont investi plus de 10 millions d'euros pour aménager 46 km de pistes cyclables et 9 circuits de découverte répartis sur 160 km dont le dernier, La Mouette, a été inauguré en juillet dernier à Mers-les-Bains. « Ces infrastructures profitent à tous et les boucles permettent d'irriguer l'arrière-pays, précise Audrey Teitgen, chargée d'opération pistes cyclables au Syndicat Mixte. C'est pourquoi, dernièrement, les élus ont voté un nouveau Plan Vélo pour doter dans les 5 prochaines années l'intégralité du littoral d'un réseau de qualité. » « Un ensemble de 7 tronçons à réaliser est identifié, représentant un linéaire de 36 km et un investissement global de l'ordre de 6 millions d'euros, soutenu notamment par la Région Hauts-de-France, le Département de la Somme et les communes par l'intermédiaire d'un prélèvement sur la taxe de séjour, confirme Florian Bouthors, directeur de l'aménagement du Syndicat Mixte.

Déposés en décembre 2016, les dossiers réglementaires nécessaires au prolongement du réseau cyclable sont en cours d'instruction par les services de l'État. Par ailleurs, le projet du Pont à Cailloux qui assurera la liaison entre la Somme et le Pas-de-Calais entrera dans sa phase opérationnelle durant le dernier trimestre. »

Critère de l'attractivité touristique de la Baie de Somme, la pratique du vélo ne cesse d'augmenter. En 2016, les compteurs installés sur les pistes cyclables ont indiqué une fréquentation moyenne de près de 180 vélos/jour à Quend, 120 au Crotoy, 110 au Hourdel et 90 à St-Quentin en Tourmont. ■

[www.baiecyclette.com](http://www.baiecyclette.com)

